

Le Comité Social et Economique TREMÄ Espace de représentation du personnel

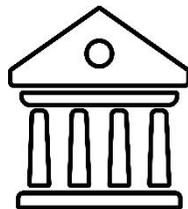
Chaque salarié TREMÄ bénéficie du concours d'un CSE régulièrement renouvelé dans le cadre des élections professionnelles pour notamment :

Assurer un **rôle d'interface avec l'employeur pour des situations individuelles ou collectives** relevant de la compétence de l'instance (enjeux économiques et sociaux, santé sécurité et conditions de travail, formation, protection sociale...)

Aller à la rencontre des salariés, en particulier à l'occasion des demi-journées d'accueil des nouveaux professionnels

Réfléchir à l'organisation d'**Animations, de temps de partage et de rencontres festives**

Mettre en place au profit des salariés un **ensemble d'Activités Sociales et Culturelles (ASC) de qualité**, à ce jour sous la forme de :



Chèques Vacances pour les salariés en CDI et salariés en CDD (+ 5 mois d'ancienneté)

de 40 € à 190 €/an

Bon cadeau de Noël

70 € salarié

40 € enfant (- de 16 ans)



Allocation loisirs salarié 80 €
Allocation loisirs enfant(s) (- de 16 ans)
70 € (sur justificatifs)



Bon cadeau Mariage / PACS 100 €
Bon cadeau Naissance / Adoption 100 €
Bon cadeau Retraite 120 €

Accès aux offres « Bons plans » : des prix réduits toute l'année, en ligne ou en magasin, sur une multitude d'enseignes par l'intermédiaire de partenaires CSE

